

CONSEIL CANADIEN des **CHEFS D'ENTREPRISE**

Mémoire adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Priorités pour le budget fédéral de 2015

Août 2014

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) félicite le gouvernement de sa détermination à assurer une saine gestion des finances publiques. Étant donné qu'on prévoit un léger excédent budgétaire en 2015-2016, le budget de 2015 offre au gouvernement une excellente occasion d'assurer la prospérité à long terme du pays.

L'économie du Canada a fait la preuve de sa résilience depuis la récession et continue son expansion à un rythme supérieur à celui de la plupart des autres pays de l'OCDE. La mise en œuvre de politiques favorables à la croissance assurerait que le Canada reste une destination attrayante pour l'investissement des entreprises et la création d'emplois. À cette fin, nous formulons les recommandations qui suivent.

Équilibrer le budget fédéral pour assurer la stabilité budgétaire et la croissance économique

Des budgets équilibrés et un faible taux d'endettement par rapport au PIB donneraient au gouvernement fédéral la souplesse nécessaire pour faire face aux futures récessions tout en effectuant des investissements ciblés pour rehausser notre compétitivité économique. Le CCCE appuie l'engagement du gouvernement de ramener à 25 % d'ici à 2021 le ratio de la dette par rapport au PIB. Afin d'assurer l'optimisation de toutes les dépenses du gouvernement, ce dernier devrait continuer d'exiger des ministères et organismes publics qu'ils cherchent des méthodes pour mieux focaliser leurs programmes et services, rationaliser leurs activités internes et moderniser la prestation de leurs services.

Par souci d'équité et de transparence, les fonds de l'assurance-emploi devraient être gérés au moyen d'un compte distinct plutôt que d'être versés dans les recettes générales de l'État. Cela aurait notamment pour avantage d'empêcher le gouvernement d'utiliser à d'autres fins les primes d'assurance-emploi payées par les travailleurs canadiens et leurs employeurs. Afin de s'assurer que ce fonds distinct puisse faire face à un pic de prestations payables en cas de profonde récession, le gouvernement devrait maintenir une réserve de niveau approprié.

Appuyer le perfectionnement des compétences, l'éducation et la formation professionnelle

Avec l'évolution et l'expansion de l'économie canadienne, les employeurs sont confrontés à un besoin croissant de travailleurs hautement qualifiés et spécialisés. Le CCCE invite le gouvernement fédéral à collaborer étroitement avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec les milieux d'affaires et les autres parties prenantes, pour trouver des solutions créatives aux défis que doivent relever les employeurs, les employés, les étudiants et les générations futures en matière de marché du travail.

Nous exhortons en particulier tous les niveaux de gouvernement à étoffer et à harmoniser leurs systèmes d'information sur le marché du travail dans le but d'aider plus de gens à trouver des

carrières enrichissantes et satisfaisantes. L'une des solutions possibles — exposée par Don Drummond dans une étude récente de l'Institut de recherche en politiques publiques — consisterait à déléguer à Statistique Canada une partie beaucoup plus grande de la fonction de collecte d'informations sur le marché du travail.

Toutes les juridictions devraient collaborer à l'élaboration d'un portail unique et exhaustif réunissant toutes les données possibles sur la situation du marché du travail et sur les emplois vacants dans l'ensemble du pays. Un modèle utile à cet égard serait le système intégré de marché du travail virtuel mis au point par l'Allemagne, qui facilite l'appariement entre l'offre et la demande d'emplois, le counselling, le recrutement, la gestion de cas et l'apprentissage durant toute la vie.

En outre, le gouvernement fédéral et les provinces et territoires devraient accélérer leurs efforts pour accroître les possibilités d'apprentissage destinées aux Canadiens. Les jeunes travailleurs sont mal servis par un système comprenant 13 entités provinciales et territoriales différentes en matière d'apprentissage. L'harmonisation des normes et des programmes encouragerait un plus grand nombre de personnes à s'inscrire à des programmes d'apprentissage et à les mener à terme. En même temps, les gouvernements devraient élaborer de nouvelles méthodes de reconnaissance des compétences et connaissances acquises par l'apprentissage. Lorsque des apprentis achèvent leurs programmes, ils devraient recevoir des diplômes plutôt que des certificats. Cela donnerait aux jeunes Canadiens le signal que l'apprentissage est une option postsecondaire de qualité qui exige intelligence, concentration et détermination.

Renforcer la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation

Afin d'encourager l'investissement des entreprises dans la recherche et le développement créateurs d'emplois, et parallèlement à la décision récente du gouvernement de réorienter le soutien à la R-D d'un financement indirect à un financement direct, le gouvernement devrait lancer un programme de soutien direct de la R-D pour les grands projets nouveaux d'innovation du secteur privé. Le Fonds de fabrication de pointe, qui n'est actuellement disponible que dans le sud de l'Ontario, pourrait également être transformé en un programme national, avec l'octroi de subventions pour l'activité pré-commerciale.

Ces mesures devraient être conjuguées à une extension permanente de la déduction pour amortissement accéléré (DAA) qui est censée arriver à terme en 2015, afin de s'assurer que le Canada reste une destination attrayante en Amérique du Nord pour de gros investissements en capital.

Le CCCE continue également de penser que les dépenses en capital devraient être réintégrées dans le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). Les modifications apportées au crédit de RS&DE rendent le Canada moins attrayant comme destination de grands projets d'échelle mondiale créateurs d'emplois.

Soutenir la croissance en investissant dans les infrastructures

Des investissements ciblés dans les infrastructures sont utiles pour stimuler le commerce et la croissance économique. Nous encourageons le gouvernement à accorder la priorité aux infrastructures de transport critiques concernant notamment les ports, les aéroports, les voies maritimes, les routes et les réseaux de distribution d'énergie tels que les pipelines.

Le Nouveau Fonds Chantiers Canada (NFCC) doit être plus qu'une simple source de financement. Il doit servir à encourager la planification, à assurer une meilleure coordination des grands projets pour faire face aux coûts croissants du secteur de la construction, et à assurer la transparence dans la budgétisation et la maintenance de cycle de vie.

Les politiques fédérales doivent continuer à encourager les partenariats public-privé (P3) lorsque cela est approprié pour viser l'optimisation des dépenses publiques. Afin de garantir qu'elles pourront faire concurrence sur un pied d'égalité aux promoteurs étrangers pour des projets P3, le gouvernement devrait continuer d'autoriser les entreprises canadiennes à s'adresser à Exportation et Développement Canada pour demander des garanties-cautions de bonne fin. Ce soutien est vital puisque les promoteurs étrangers ont souvent l'appui de leurs agences nationales de crédit à l'exportation. Les garanties-cautions de bonne fin, comme les lettres de crédit, restent un facteur de différenciation en ce qui concerne la valeur concurrentielle des offres faites pour des projets P3.

Améliorer les régimes de taxation et de réglementation du Canada

La compétitivité fiscale du Canada et l'environnement global des affaires se sont considérablement améliorés au cours de la dernière décennie. Toutefois, les autres pays continuent de réformer leurs propres régimes de taxation des entreprises et le Canada doit éviter de se laisser distancer. Le régime fiscal actuel est beaucoup trop complexe — selon une étude récente de TPC, les grandes entreprises canadiennes sont sujettes à pas moins de 50 formes de taxes différentes — et a pour effet pervers d'inciter les petites entreprises à rester petites pour bénéficier d'un traitement fiscal préférentiel. Le gouvernement fédéral devrait entreprendre une révision exhaustive du système de fiscalité des entreprises dans le but de simplifier le code de l'impôt et de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises.

L'une des mesures qui permettraient de simplifier le régime fiscal consisterait à abolir les exigences de retenue d'impôt et de déclaration qui entravent actuellement le recrutement de travailleurs qualifiés par les entreprises. Cela pourrait se faire en mettant sur pied un programme pour les employeurs qui envoient des employés au Canada pour participer à des projets — mesure qui améliorerait l'efficacité du gouvernement et rehausserait la compétitivité.

Finalement, instaurer un régime de taxation et de réglementation favorisant la compétitivité à l'exportation est absolument crucial pour une petite économie ouverte qui dépend du

commerce international. Dans ce but, le CCCE invite le gouvernement à entreprendre une révision exhaustive des tarifs douaniers canadiens, comme l'avait recommandé le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Réduire les droits de douane frappant les marchandises entrant au Canada stimulerait la croissance économique, attirerait des investissements et ferait du Canada un centre mondial d'activité commerciale. Conjuguées à un relèvement du seuil *de minimis*, ces réductions des tarifs douaniers donneraient plus de choix et de valeur aux consommateurs.

Emplois et opportunités pour les Canadiens par le truchement du commerce

Les États-Unis sont de loin le plus grand partenaire commercial du Canada puisqu'ils sont responsables de 64 % de tout le commerce bilatéral de marchandises de notre pays. Le CCCE appuie fermement les efforts déployés par le gouvernement pour assurer l'ouverture et l'efficacité de la frontière canado-américaine. Il conviendrait d'accorder la priorité à l'harmonisation réglementaire et à l'élimination des pratiques discriminatoires d'étiquetage et de marchés publics.

Nous encourageons en même temps tous les députés à rester focalisés sur la nécessité de diversifier les relations commerciales de notre pays. La conclusion et la ratification rapides de l'Accord économique commercial global (AECG) Canada-Union européenne donneraient au Canada un accès préférentiel au plus grand ensemble économique du monde, regroupant plus de 500 millions de consommateurs.

Le succès de l'ambitieux programme commercial du Canada doit nécessairement comprendre aussi l'ouverture de nouveaux marchés dans la région Asie-Pacifique. La ratification de l'accord de libre-échange récemment négocié avec la Corée du Sud et de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) Canada-Chine mettra le Canada en mesure de profiter de la croissance économique de ces deux marchés en rapide expansion. Conclure les négociations sur le Partenariat transpacifique et sur des accords bilatéraux avec l'Inde et le Japon permettrait d'améliorer encore nos relations commerciales, nos relations d'investissement et nos liens de peuple à peuple dans toute cette région. Afin de renforcer nos relations économiques avec la Chine, le gouvernement fédéral devrait appuyer vigoureusement les efforts déployés pour faire du Canada un centre de règlement offshore des contrats conclus en devise chinoise.

Afin d'aider les entreprises et travailleurs du Canada à recueillir les bienfaits des nouveaux accords commerciaux, le CCCE recommande au Parlement d'approuver des crédits supplémentaires pour le Service des délégués commerciaux, les agences d'exécution des accords commerciaux et Exportation et Développement Canada. Il recommande aussi la création de comités consultatifs relevant directement du ministre du Commerce international pour élaborer des stratégies d'exportation et d'investissement en Union européenne et en Corée du Sud et en faire rapport.

Dernier élément tout aussi important, la nécessité de libéraliser le commerce à l'intérieur du Canada en modernisant l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). La persistance de barrières au commerce interprovincial pénalise les consommateurs et nuit à la compétitivité canadienne en imposant des fardeaux de conformité inutiles aux entreprises de toutes tailles. Nous exhortons le gouvernement à entreprendre une réforme exhaustive à cet égard, notamment en ayant recours à l'utilisation d'une liste négative, en assurant une vraie mobilité de la main-d'œuvre pour tous les Canadiens et en instaurant un mécanisme efficace de règlement des différends. Un ACI efficace créerait des emplois et permettrait à un plus grand nombre d'entreprises canadiennes de devenir des chefs de file mondiaux.